



CULTURE

CAPITALE-NATIONALE et
CHAUDIÈRE-APPALACHES

MÉMOIRE SUR LE FINANCEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

FÉVRIER 2023



AVEC LA COLLABORATION DE



CULTURE CAPITALE-NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

À PROPOS DE NOUS

Membre influent du Réseau des conseils régionaux de la culture, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) favorise le développement de son milieu et affirme l'importance de la culture depuis 1977. Il regroupe, concerte et représente des artistes, des organismes professionnels, ainsi que des intervenant.e.s des villes et MRC sur ses territoires. Sa mission se traduit par des actions de promotion et de représentation auprès des instances politiques, des partenaires économiques et du public, ainsi que par du soutien aux acteur.rice.s culturel.le.s œuvrant sur ses territoires.



1. 2022 : UNE ANNÉE DE RÉFLEXION ET DE CONCERTATION DE GRANDE AMPLEUR

En 2022, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches a réalisé l'un des plus importants processus de réflexion et de mobilisation de ses membres de son histoire. Une enquête auprès de plus de 400 personnes et organisations, des rencontres de groupe et des entretiens individuels ainsi qu'une journée de concertation ont permis de rassembler une masse significative de données, d'avis et de propositions sur la situation après plus de deux années de pandémie. Cette démarche a permis de dégager des constats et d'identifier les principaux défis que rencontrent les praticien.ne.s. L'exercice a mené à l'identification d'initiatives et de propositions de programmes pour soutenir une relance durable des arts et de la culture dans les deux régions.

Les principaux objectifs portés par la démarche ont touché quatre grands axes :

- Retrouver les publics et accroître la visibilité de la culture auprès de la population ;
- Améliorer les conditions de vie et de pratique des individus (artistes et travailleur.euse.s culturel.le.s), tant dans leur action individuelle qu'au sein des organismes culturels ;
- Améliorer les conditions de pratique des organisations ;
- Positionner le secteur comme moteur de la relance économique régionale.

La pénurie de main-d'œuvre, qui est au cœur des enjeux, a été abordée dans les deux axes d'amélioration des conditions.

Trois enjeux transversaux ont aussi été considérés :

- Favoriser la diversité et l'inclusion ;
- Accompagner les organisations dans le développement durable de la culture ;
- Favoriser la transition numérique en tant qu'opportunité de création, de production, de diffusion, de médiation et de promotion.

Les analyses, remarques et recommandations sur le financement qui composent le présent mémoire proviennent, pour l'essentiel, des résultats de cette démarche. Nos recommandations ont pour but de permettre aux artistes, artisan.e.s et organisations de reprendre leur place et de renforcer leur contribution au sein de la société québécoise.

2. CARACTÉRISTIQUES DES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Depuis des années, le secteur de la culture fait partie des actifs contribuant à la renommée des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Siège de la capitale du Québec, ce territoire offre à la population une activité culturelle diversifiée, où toutes les disciplines sont présentes. Un large bassin d'artistes est épaulé par des praticien.ne.s œuvrant au sein d'organisations allant des collectifs de la relève aux sociétés d'État. Le rayonnement national et international témoigne du haut niveau d'excellence atteint par plusieurs d'entre elles et eux. Pensons par exemple au théâtre pour l'enfance et la jeunesse, à des personnalités comme Robert Lepage ou Bernard Labadie, à des événements comme le Carrefour international de théâtre, la Manif d'art ou le Festival d'été de Québec, à des institutions comme le Musée de la civilisation, le Monastère des Augustines ou Diffusion culturelle de Lévis.

Abritant la capitale québécoise – un pôle culturel majeur – ainsi que la ville de Lévis et des MRC de profils variés, les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches sont représentatives de l'ensemble du Québec.

Impact économique

Les retombées fiscales du secteur de la culture sont estimées à 412 millions tandis que le secteur a créé une valeur ajoutée de 2 milliards dans les deux régions en 2017-2018, selon des données de l'Institut de la statistique du Québec.

En contrepartie, dans les mêmes années, les dépenses de l'administration publique en culture dans la Capitale-Nationale s'élevaient à 273 millions, soit 23,9 % des dépenses pour l'ensemble de la province. Dans la Chaudière-Appalaches, les dépenses s'élevaient quant à elles à 17,9 millions, soit 1,8 % des dépenses de la province, toujours selon l'Institut. Après la région de Montréal, c'est en Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches que l'on retrouve le plus grand nombre d'activités culturelles au Québec. Nos deux régions reçoivent environ 25 % des dépenses directes du gouvernement québécois, mais seulement 15 % des interventions directes des organismes publics, avec une forte variation selon le subventionnaire et la discipline (SODEC : 8 %, CALQ : 14,5 %, CAC : 12,7 %). Les municipalités de la région de la Capitale-Nationale investissent dans la culture un montant par habitant qui se situe dans la moyenne québécoise. La Chaudière-Appalaches est parmi les régions les moins généreuses à ce chapitre.

Impact social, communautaire et éducatif

En tant que partie prenante de l'économie sociale, le secteur contribue de manière directe à la qualité de vie de la population en général. Ainsi, la culture est :

- Porteuse de sens, d'identité et de valeurs ;
- Vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale ;
- Catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse ;
- Socle du mieux-être individuel et collectif.

Les infrastructures et les activités culturelles participent à la vitalité culturelle et à l'identité du territoire qu'elles occupent, tout comme elles favorisent la santé économique de leur milieu d'implantation et représentent un attrait majeur tant pour les visiteurs que les résidents actuels et futurs. Dans un monde où les employeurs doivent se montrer compétitifs et attractifs pour la main-d'œuvre, les entreprises situées près de grands foyers culturels sont avantagées.

Pour les deux régions, les arts et la culture facilitent l'atteinte d'objectifs non seulement économiques, mais aussi sociaux, communautaires et éducatifs.

3. LE FINANCEMENT DE LA CULTURE PENDANT LA PANDÉMIE

La pandémie a montré à quel point la culture est importante. Le soutien exceptionnel obtenu de la part des paliers de gouvernement depuis 2020 a permis au secteur de passer à travers cette crise. Par leur apport financier significatif, notamment pour la relance, les gouvernements ont reconnu que les arts et

la culture occupent une place considérable dans notre société. L'appui de l'opinion publique à ces mesures exceptionnelles de financement témoigne aussi de leur importance au sein de la population.

Les principales mesures publiques venues du fédéral étaient destinées à tous les secteurs d'activité :

- Prestation canadienne d'urgence pour les salarié.e.s et travailleur.euse.s autonomes ;
- Subvention salariale d'urgence du Canada ;
- Programme de soutien aux locataires et aux propriétaires.

Ces mesures ont été complétées par des programmes spécialement dédiés aux arts et à la culture :

- Maintien du financement récurrent aux organismes, même pour ceux dont les activités ont été fortement réduites (CALQ, CAC, SODEC, Patrimoine canadien, MCC, Ville de Québec, Ville de Lévis) ;
- Mesure de soutien à la diffusion des spectacles québécois (CALQ, SODEC) ;
- Aide d'urgence versée par Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada (CAC) ;
- Programmes de création numérique et de spectacles en distanciation (MCC, SODEC, CALQ) ;
- Appels de projets du CAC et de Patrimoine Canadien ;
- Programmes des villes de Québec et de Lévis pour l'animation extérieure ;
- Mécénat Placements Culture (versements aux organismes bénéficiaires du programme d'origine, avant les coupures majeures de 2018).

Le *Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel québécois (2022-2025)*, annoncé en avril 2022 par la ministre de la Culture et des Communications, regroupe l'essentiel des mesures toujours en vigueur au sein du gouvernement du Québec. Nous comptons sur son maintien et sa bonification, au moins jusqu'en 2025.

4. LES DÉFIS À RELEVER AVEC LA FIN GRADUELLE DE LA PANDÉMIE

Le retour du public vers les activités culturelles, et particulièrement vers les activités en salle, est très lent, et reste partiel. Le public attend la dernière minute pour retenir des places, et se réserve pour les spectacles connus, souvent au détriment des découvertes, des nouvelles productions et des artistes émergent.e.s ou de la relève.

Le renouvellement des abonnements est également très lent, et les producteurs et diffuseurs n'ont retrouvé qu'une partie du public abonné pré-pandémie.

Dans ce contexte, la mesure particulière du CALQ (soutien à la diffusion de spectacles québécois) constitue un filet de sécurité crucial, dont l'application devrait être prolongée au moins pour une année additionnelle.

Les prochains mois seront stratégiques pour assurer le retour du public, dans un contexte rendu encore plus difficile par les tensions inflationnistes : la croissance de tous les coûts force les producteurs et les diffuseurs à majorer le prix des billets, mais cette majoration constituera bien évidemment un frein additionnel pour le retour en salle et aux activités culturelles, de manière plus générale.

La pénurie de main-d'œuvre, induisant une augmentation des salaires versés, ajoute à ces difficultés et fragilise encore davantage l'équilibre financier des organisations.

Par ailleurs, le CALQ amorcera la réévaluation des aides au fonctionnement, ce qui constitue une période particulièrement délicate pour les organismes bénéficiaires. Il serait essentiel que le CALQ dispose des ressources nécessaires à la bonne gestion de cette réévaluation, de façon à ce que le nouveau cycle de financement qui s'amorcera en 2024-2025 puisse absorber les efforts de relance sur son ensemble.

5. DEMANDES URGENTES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Alors que débute l'année 2023, Culture CNCA met de l'avant trois priorités essentielles.

- 1) Afin de soutenir une transition qui s'étire dans le temps, la mesure particulière de soutien à la diffusion de spectacles québécois (CALQ et SODEC) doit se poursuivre au-delà du 31 mars 2023, pour une année supplémentaire. Cette mesure constitue un filet de sécurité crucial dans le contexte actuel, particulièrement pour assurer une diversité dans les programmations, de même qu'une place pour les artistes émergent.e.s et de la relève.

En effet, tel que démontré dans l'[enquête nationale menée par Nanos pour Affaires / Arts et le Centre national des arts](#), certains segments de public ne sont pas de retour dans plusieurs lieux de diffusion.

- 2) Les budgets respectifs des principales sources de financement (CALQ, SODEC, MCCQ) doivent être augmentés, afin que chaque organisation puisse planifier ses actions à plus long terme et que les organismes subventionnaires puissent gérer les cycles de renouvellement de l'aide au fonctionnement.

Afin de favoriser la stabilité, l'innovation, la résilience et les compétences au sein du secteur, il est essentiel de poursuivre la progression du financement public. De 30 à 50 millions \$ de financement annuel supplémentaire (15 % d'augmentation face au budget global de 2019 pour la région) semble une cible minimale pour assurer le rétablissement et la croissance pérenne du secteur pour les trois prochaines années dans les deux régions administratives.

- 3) Il est crucial que soient rétablies, au moins partiellement, les critères d'origine de Mécénat Placements Culture afin de rendre le programme aussi attrayant qu'il l'était lors de sa création.

Les coupures effectuées dans le programme en 2018 en ont exclu les petits organismes, en particulier ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien au fonctionnement. Le programme actuel ne répond donc plus aux objectifs qui avaient guidé sa mise en place.

Il faut également rappeler que dans son ancienne formule, ce programme avait permis de constituer des fonds de réserve qui se sont révélés essentiels pendant la pandémie.

Bien que le *Rapport Bourgie* soit paru en 2013, plusieurs recommandations qu'il contient demeurent pertinentes aujourd'hui. Il insistait sur la nécessité de mettre en place des mesures spécifiques de

soutien à la philanthropie dans le secteur culturel, afin de maximiser le rôle de levier qu'elles devraient jouer dans l'accroissement du financement privé. Il démontrait aussi la pertinence du programme Mécénat Placements Culture tel qu'il existait à l'époque et recommandait par ailleurs un mode original de financement du programme par le gouvernement. Il s'agit d'une piste essentielle et éprouvée pour permettre aux organismes de retrouver la part de financement privé perdue pendant la pandémie.

6. PERSPECTIVES

En matière de financement, dans une perspective à plus long terme et au regard des organismes du secteur des arts et de la culture, Culture CNCA demande au gouvernement de :

- Soutenir au fonctionnement les organismes en patrimoine et les autres organismes culturels qui bénéficient actuellement du soutien par projet ;
- Hausser le financement des musées régionaux et des centres d'interprétation ;
- Réviser les exigences des programmes de financement (par exemple, les audits financiers coûteux pour de petites subventions et le pourcentage des revenus autonomes exigé qui est trop élevé par rapport à la capacité réelle de certains petits organismes tels que les musées régionaux) ;
- Renouveler le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) ;
- Développer une stratégie nationale de préservation et mise en valeur des patrimoines québécois ;
- Financer des initiatives de mutualisation, c'est-à-dire appuyer les initiatives des divers regroupements qui chercheront à définir des modèles novateurs en matière de mutualisation ;
- Reconnaître, par un financement adéquat, les organismes déjà mutualisés.

En ce qui concerne les praticien.ne.s des arts et de la culture, nous recommandons au gouvernement de :

- Promouvoir la mise sur pied de programmes qui renforcent le filet social pour les artistes et les travailleur.euse.s autonomes, notamment en offrant des conditions comme le revenu minimum garanti.

Le secteur de la culture des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches constitue le second pôle de création et de diffusion culturelle au Québec. Cette intensité, ce foisonnement de créativité génère 23 000 emplois directs, selon l'Institut de la statistique (2017-2018), et contribue à attirer un grand nombre de touristes d'autres régions du Québec et en provenance d'autres pays, irriguant le secteur de la restauration et du tourisme (hébergement et transport). Il contribue à l'identité des régions et du Québec en général comme socle de la culture francophone rayonnant bien au-delà de ses frontières. L'apport de la culture à l'éducation, à la réflexion, à la richesse globale des citoyen.ne.s ainsi qu'à la cohésion sociale n'est plus à démontrer.

La crise liée à la pandémie, suivie par celles du marché du travail et de l'inflation, a rompu la continuité des activités d'un grand nombre d'organisations, d'artisan.ne.s et de créateur.rice.s. Elles ont secoué le fragile équilibre entre les revenus autonomes, ceux de sources privées et ceux de source publique. Les deux premiers, s'interrompant de manière brutale, ont laissé l'État avec la responsabilité immense de

soutenir un milieu essentiel jusqu'au retour à une nouvelle réalité, à un nouvel équilibre. Les tensions économiques exogènes à la culture mettent une pression à la hausse sur les coûts de fonctionnement, alors que le retour à l'équilibre des revenus reste à compléter. Derrière les faits économiques indéniables, c'est l'incertitude et l'anxiété pour des artisan.ne.s et des gestionnaires qui souhaitent contribuer à l'essor culturel du Québec. Les mesures permettant de traverser cette période inédite et sombre doivent être poursuivies jusqu'à une relance stable et durable pour les créateur.rice.s et le public.